

Saint-Claudemag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°47 - Mars 2015



Stand d'accueil de Saint-Claude réalisé par le Service Espaces Verts de la Ville de Saint-Claude au Salon SOFEO à Oyonnax en février 2015.

Dossier : Budget municipal

Pages 6 et 7

Le Forum INFO 3 du vendredi 20 février a permis à près de sept-cent-cinquante collégiens de s'informer sur les métiers et formations post-3^{ème}.



En début d'année, la Municipalité a présenté ses vœux aux personnes âgées dans les clubs de la ville et des communes rattachées.



© Florence DAUDÉ - Ville d'Oyonnax



La Ville de Saint-Claude s'est associée au Salon de l'Orientaion, de la Formation et de l'Emploi, organisé à Oyonnax le jeudi 26 février dernier.



Chaque période de vacances scolaires, l'exposition « Résistance et Déportation », organisée par l'Union Locale des Anciens Combattants, est ouverte au public et visible au premier étage de la Grenette.



En février, une importante opération de déneigement a été menée par les Services Techniques municipaux, en collaboration avec diverses entreprises spécialisées.

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4 Com'com' et médiathèque
- 5 Brèves d'actualités
- 6-7 Budget municipal
- 8 Vie des quartiers
- 9 Environnement familial
- 10 Libre expression des élus
- 11 Rendez-vous culturels
- 12 Soufflaculs et projet scolaire



Saint-Claude Mag
N°47 - Mars 2015
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR
Photo couverture : Stand d'accueil de la Ville de Saint-Claude au Salon de l'Oriental, de la Formation et de l'Emploi d'Oyonnax - Février 2015
© Ville de Saint-Claude

Impression : CAIRE
Imprimeur certifié Imprim'vert

Tirage 6 500 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées
ou imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Chers Sanclaudiens,

La situation financière de la Ville de Saint-Claude est difficile et s'inscrit dans une fragilité durable. C'est ce que confirme une analyse du Trésor public portant sur les années 2011, 2012 et 2013 et renforcée par les résultats 2014 et les projections 2015.



L'encours de la dette est constant mais devient plus difficile à supporter compte tenu de la diminution des recettes.

Concernant la baisse des recettes, la saignée opérée par le gouvernement sur les collectivités correspond à terme de trois ans, à une amputation de 43 % de la Dotation de l'État. Il nous manquera 448 000 euros en 2015, 767 000 euros en 2016 et 1 085 000 euros en 2017. Ce manque à gagner, qui sera sans nul doute pérennisé, nous met en grande difficulté avec 2,3 millions d'euros en moins en trois ans.

Concernant les recettes fiscales, elles sont en baisse de 0,4 % en 2015, car nous avons souhaité tenir nos engagements et donc la promesse de baisser de deux points la taxe d'habitation qui sera diminuée pour la première fois depuis vingt-trois ans. Cela fait un manque à gagner de 166 000 euros. Les finances de la Ville sont fragiles mais celles des ménages le sont tout autant. Cette baisse de deux points se traduira, pour le contribuable, par une diminution de sa part communale de la taxe d'habitation de 11 %, qui améliorera le pouvoir d'achat des familles. De surcroît avec la taxe d'habitation, ce sont toutes les familles qui en profiteront. On ne peut pas toujours déplorer que les impôts sont élevés à Saint-Claude et ne rien faire. On peut toujours dire que ce n'est pas le bon moment, mais j'entends, d'ici, les mêmes nous critiquer si nous n'avions pas tenu cette promesse, nous accusant d'avoir trahi nos électeurs. La taxe sur le foncier non bâti a également baissé dans les mêmes proportions.

Concernant les dépenses, nous allons mettre à profit toute l'année 2015 pour passer au crible tous les postes et réduire la dépense publique. Cela est incontournable. Il ne sera plus possible de maintenir le même niveau de dépenses de fonctionnement. Cela permettra de garder un niveau d'investissement raisonnable et indispensable sans lequel c'est tout le patrimoine de la ville qui se dégraderait. Il faut savoir que 80 % du budget d'investissement concerne l'entretien de bâtiments ou le remplacement de matériel.

Nous entrons dans une période difficile pour les finances de nos communes.

Le temps de réduire la voilure est arrivé.

Nous nous sommes engagés parallèlement dans un partenariat fort avec les entreprises. Toute amélioration de leur niveau d'activité entraînera des créations d'emplois, favorisera le retour d'habitants supplémentaires sur la ville et par voie de conséquence, des recettes fiscales supplémentaires à travers les taxes d'habitation ou taxes foncières. C'est la stratégie sur laquelle nous misons avec toute notre énergie.

Voici dressé le tableau de ce qui nous attend en matière budgétaire. Les années qui arrivent ne seront pas celles des vaches grasses, mais nous n'avons malheureusement pas le choix.

Jean-Louis MILLET

Médiathèque : quel gâchis !

Gâchis, le mot est faible, quand on assiste au massacre du plus beau bâtiment du patrimoine architectural sanclaudien. Cette Banque de France que nous souhaitions reconfigurer, sans la défigurer.



Comment peut-on à ce point faire disparaître ce qu'il y avait de plus beau dans notre ville ?

De surcroît, les premières difficultés techniques sont apparues et avec elles, les premiers surcoûts.

Merci aux responsables de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude !

Et la Communauté de communes ?

Depuis dix mois, rien de changé à « Haut-Jura sans Saint-Claude ». Les grandes décisions et les grands projets qui concernent notre ville se développent sans nous.

Ce que nous tentons d'expliquer depuis avril 2014 à ceux qui ont pris le pouvoir dans une commune qui n'est pas la leur est la chose suivante : quel maire, quel habitant de ces communes environnantes accepterait-il que ce soient les élus des autres communes qui viennent faire la loi chez eux et décider à leur place ? Aucun ! Alors, comment peuvent-ils s'arroger le droit, sans sourciller, de faire ce que, eux, ne toléreraient en aucune manière ?

Tant que ces élus ne feront pas cet effort de réflexion, rien n'avancera.

Par ailleurs, il existe une règle simple : « *Qui paie, commande !* ».

Or, Saint-Claude est le premier financeur de la Communauté de communes et voudrait au moins rester maîtresse chez elle.

Tout cela a permis à certains de se faire plaisir avec l'argent des voisins et de faire leur nid, tel le coucou, dans celui des autres.

Mais tout cela n'est pas éternel, même si pour la Médiathèque le mal est fait de manière irréversible.

Un événement inattendu va entraîner la mise en œuvre de la jurisprudence du 20 juin 2014 du Conseil constitutionnel. La représentation des communes à la Communauté de communes va devoir revenir à une répartition

d é m o g r a p h i q u e m e n t proportionnelle. Cela est dû à l'organisation d'élections municipales partielles à Ravilloles, qui vont faire jouer le seul cas de figure permettant d'imposer une nouvelle représentation, sans attendre les prochaines élections municipales de 2020.

Pour le reste, le Conseil communautaire voit s'offrir à lui une chance inespérée et historique de sortir de la crise par le haut. À ses membres de savoir si l'intelligence doit enfin triompher ou s'ils continueront à se complaire dans un sectarisme politicien de bas étage.

Nous ne nous risquons, quant à nous, à aucun pronostic.

Réouverture du Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de la Ville de Saint-Claude, situé à la Maison de la Petite Enfance, rue de la Glacière, et fermé depuis décembre 2013, a rouvert ses portes le mardi 3 février dernier.

Ce service public est gratuit et ouvert à tous (assistantes maternelles, parents et enfants).

Ses missions sont les suivantes :

- organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistantes maternelles agréées ou les candidates à l'agrément ;

- animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux ;

- contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel ;

- s'assurer que les conditions locales d'accueil des jeunes enfants sont respectées.

Il est ouvert tous les lundis et mardis après-midi, de 13h30 à 17h30 (horaires valables jusqu'à fin mars).

« Chaque mardi matin, de 9h à 11h, un temps est consacré aux activités pour les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle » précise Samia Jebari, animatrice du Relais d'Assistants Maternelles.

Relais d'Assistants Maternelles

Tél. 03 84 45 81 71 (uniquement les lundi et mardi, de 8h à 17h30)

Mail : relais-assistantes-maternelles@mairie-saint-claude.fr



© Catherine Cavalli

Célébration de la Journée de l'amitié franco-allemande

L'année 2015 marque le 52^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée, signé le 22 janvier 1963 par le Chancelier, Konrad Adenauer, et le Président de la République, Charles de Gaulle. Ce Traité scellait la réconciliation entre la France et l'Allemagne en institutionnalisant la coopération entre les gouvernements français et allemands et en encourageant la coopération, en particulier dans le domaine de l'éducation et la jeunesse.

Au fil des années, la relation franco-allemande s'est construite, développée, approfondie. Les premiers jumelages franco-allemands ont certes précédé le Traité, mais ce dernier a largement contribué à l'essor de ce mouvement, faisant de lui, l'un des puissants architectes de l'amitié franco-allemande. En effet, les jumelages ont permis l'émergence d'une véritable amitié, ainsi qu'une coopération

active entre la France et l'Allemagne, toujours animées à travers de multiples échanges.

Chaque année, des acteurs engagés et volontaires, élus locaux, mais aussi membres des comités de jumelages et bénévoles de multiples associations permettent aux citoyens des deux pays de se rencontrer et d'apprendre à se connaître. La convivialité, l'hospitalité, les expériences échangées, les initiatives communes tissent, rencontre après rencontre, des liens innombrables et pourtant uniques.

« À Saint-Claude, pas de jumelage mais un protocole d'entente avec la ville de Rottenburg-Am-Neckar, qui date de 1979 et initié par les anciens prisonniers de guerre de nos deux villes. Ainsi, au sein du comité d'échanges, des rencontres sont organisées : carnaval Fasnet, Soufflaculs, Fête du Neckar... » indique Karine Pesanti, chargée des relations internationales de la Ville.

Afin de célébrer la Journée de l'amitié franco-allemande, un drapeau allemand a été hissé sur le fronton de l'Hôtel de Ville de Saint-Claude, le jeudi 22 janvier dernier.



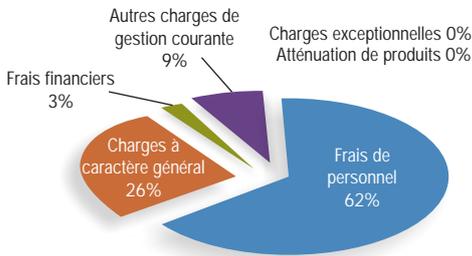
Relations internationales
Tél. 03 84 41 42 62

Tout savoir sur le

En cette nouvelle année qui débute, les projets sont encore nombreux pour améliorer et redynamiser la ville. Cependant, la fragile situation financière de la Ville tend à limiter la réalisation de ces projets. Explications.

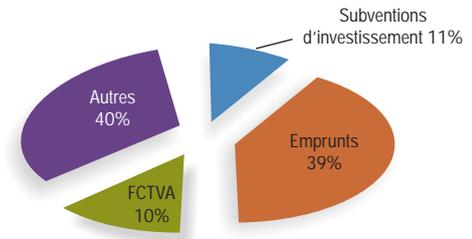
2014

Dépenses de fonctionnement



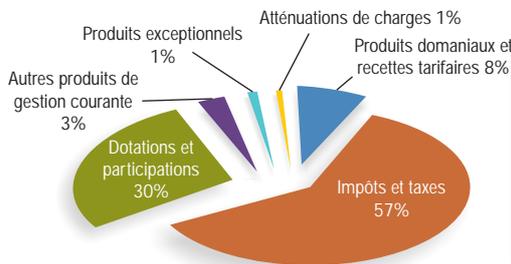
Frais de personnel	9 518 297 €
Charges à caractère général	3 982 664 €
Frais financiers	375 844 €
Autres charges de gestion courante	1 331 872 €
Charges exceptionnelles	34 741 €
Atténuation de produits	9 488 €
TOTAL	15 252 905 €

Recettes d'investissement



Subvention d'investissement	377 717 €
Emprunt	1 400 000 €
FCTVA	343 162 €
Autres	1 406 170 €
TOTAL	3 527 049 €

Recettes de fonctionnement



Produits domaniaux et recettes tarifaires	1 309 087 €
Impôts et taxes	9 439 946 €
Dotations et participations	4 948 166 €
Autres produits de gestion courante	586 785 €
Produits exceptionnels	207 989 €
Atténuation de charges	95 624 €
TOTAL	16 587 597 €

Les principaux investissements réalisés :

- ▶ Travaux, école élémentaire du Faubourg : 69 284 €
- ▶ Travaux de voirie : 213 879 €
- ▶ Travaux d'étanchéité, parking de la Côte Joyeuse : 117 789 €
- ▶ Construction : 69 911 €
- ▶ Travaux, écoles élémentaires : 42 709 €
- ▶ Équipement et véhicules : 237 173 €
- ▶ Travaux, Stade de Serger : 166 533 €
- ▶ Chauffage, Palais de sports : 46 939 €
- ▶ Acquisition de locaux : 55 000 €
- ▶ Acquisition de parcelles : 99 273 €
- ▶ Travaux d'accessibilité, Hôtel de Ville : 152 493 €
- ▶ Travaux, Parc du Truchet : 100 094 €
- ▶ Travaux, Grenette : 90 951 €
- ▶ Voirie, communes rattachées : 140 889 €

Les principaux ratios de la ville :

Ratios	Saint-Claude Réalisé 2013	Saint-Claude Réalisé 2014	Moyenne de la strate (villes de 10 000 à 20 000 habitants) en 2013*
Dépenses réelles de fonctionnement/habitant	1 327 €	1 333 €	1 204 €
Recettes réelles de fonctionnement/habitant	1 456 €	1 445 €	1 337 €
Produit impôts directs/habitant	466 €	469 €	511 €
Dépenses équipement/habitant	244 €	213 €	387 €
Encours dette/habitant	1 030 €	1 030 €	964 €

*Pour 11 446 habitants (DGF)
Source : Direction Générale des Collectivités Locales



Les dépenses comme les recettes réelles de fonctionnement de Saint-Claude, ramenées à l'habitant, sont supérieures à la moyenne de la strate en raison principalement d'une faible externalisation des services (c'est-à-dire, des services confiés à des prestataires externes à la

Commune). Les impôts directs par habitant sont quant à eux inférieurs à la moyenne. L'encours de la dette, bien que relativement stable, offre un ratio par habitant supérieur à la moyenne.

La capacité de désendettement, qui mesure en combien d'années une collectivité pourrait rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut, se dégrade en raison de la fonte de l'épargne brute de la ville.

budget municipal

Années	Encours de la dette au 31/12	Épargne brute	Capacité de désendettement
2009	11 909 444 €	2 152 235 €	5,5 ans
2010	11 876 603 €	1 444 436 €	8 ans
2011	12 220 881 €	2 014 144 €	6 ans
2012	12 143 317 €	1 894 212 €	6 ans
2013	11 836 903 €	1 479 280 €	8 ans
2014	11 794 704 €	1 140 813 €	10 ans

2015

2015 s'annonce comme une année difficile pour les finances publiques locales, principalement en raison de la baisse des dotations de l'État. Pour la Ville de Saint-Claude, la perte de la dotation globale de fonctionnement (DGF), estimée à l'aide d'un outil mis à disposition par l'AMF (Association des Maires et des Présidents de communautés de France), devrait avoisiner les montants suivants :

	2014	2015	2016	2017
Contribution au redressement des finances publiques	129 315 €	129 315 €	129 315 €	129 315 €
Baisse de la dotation globale de fonctionnement sur la période 2015-2017		318 889 €	637 778 €	956 667 €
Perte annuelle par rapport à 2013*	129 315 €	448 204 €	767 093 €	1 085 982 €

*rappel DGF 2013 : 2 539 338 €

Les recettes fiscales de la Ville seront en baisse également, en raison de l'engagement qui a été pris et qui sera tenu par la Municipalité de baisser de

deux points (-11 % environ sur la part communale de la taxe d'habitation) le taux de la taxe d'habitation, ainsi que celui de la taxe foncière sur le non bâti qui

est liée. Le manque à gagner, de l'ordre de 174 000 €, sera en partie compensé par la revalorisation des bases annoncée par l'État à hauteur de 0,9 %.

	BASES 2014	Taux 2014	Produit attendu 2014	BASES 2015 2014 + 0,9%	Taux 2015	Produit attendu 2015	Différence
Taxe d'habitation	8 964 242 €	17,35%	1 555 296 €	9 044 920 €	15,35%	1 388 395 €	-166 901 €
Taxe foncière	11 157 141 €	33,50%	3 737 642 €	11 257 555 €	33,50%	3 771 281 €	33 639 €
Taxe foncière non bâti	132 422 €	47,70%	63 165 €	133 614 €	42,20%	56 385 €	-6 780 €
TOTAL			5 356 104 €			5 216 061 €	-140 042 €

Les principaux investissements prévus :

- ▶ Aménagement, Place du 9 avril 1944 : 150 000 €
- ▶ Matériel informatique : 93 800 €
- ▶ Bâtiment communaux (gros entretien) : 214 300 €
- ▶ Tennis couvert (réparation de la toiture) : 120 000 €
- ▶ Voirie : 422 250 €+ 152 000 € (communes rattachées)
- ▶ Vidéo protection : 300 000 €
- ▶ Travaux sécurisation, parking Pré Saint-Sauveur : 170 000 €
- ▶ Équipement et véhicules : 301 000 €
- ▶ Mobilier urbain : 122 000 €

Pour la première fois depuis vingt-trois ans, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti baissent :

- en 2015, le taux de la taxe d'habitation passe de 17,35 % à 15,35 %. Cela se traduira sur la feuille d'imposition par une baisse de 11 % du montant de la part communale de votre taxe d'habitation.
- le taux de la taxe sur le foncier non bâti passe de 47,70 % à 42,20 %.

Essais de la sirène SAIP

Le 11 décembre 2014, sous l'égide du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC), la Société Eiffage et les Services Techniques municipaux ont procédé à la visite de réception de travaux pour la sirène SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) située à l'Hôtel de Ville de Saint-Claude.

Lors de cette visite, le dispositif d'alerte a été testé à deux reprises avec un premier déclenchement à distance depuis le Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles et un second depuis le boîtier de commande situé à la Mairie.

Conformément aux dispositions du chapitre 3, article 4 de l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte, « les détenteurs des dispositifs d'alerte doivent s'assurer du bon fonctionnement de leur matériel ». Cet arrêté prévoit également que, pour les sirènes relevant de l'état, des communes et des établissements industriels (aménagements hydrauliques exclus), les essais doivent se dérouler le premier mercredi de chaque mois, à midi.

Ainsi, le premier essai de la sirène SAIP de la Ville s'est déroulé le mercredi 4 février 2015 à 12h.

Désormais, les essais de sirène auront lieu chaque premier mercredi du mois, à midi.

Pour mémoire, l'émission du signal national d'essai comporte :

- trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes, séparés chacun par un intervalle de 5 secondes.
- chaque cycle comporte cinq périodes de fonctionnement :
 - la première d'une durée de 10 secondes,
 - les quatre suivantes, d'une durée de 7 secondes.
- chaque période est séparée de la suivante par une durée de 5 secondes comprenant :
 - une descente en régime de 4 secondes,
 - suivie d'une montée en régime d'1 seconde.
- la dernière période du cycle est suivie d'une descente en régime d'une durée de 40 secondes.

Le déclenchement est réalisé à distance, depuis la Préfecture du Jura, par le Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles.

Services Techniques
Tél. 03 84 45 79 59

Déménagement du Point Information Jeunesse

Installé préalablement dans la rue du Marché, puis dans la cour de l'Hôtel de Ville, le Point Information Jeunesse (PIJ) a pris place dans ses nouveaux et définitifs locaux au 30, rue du Pré. Un déménagement qui permet de situer ce service public à proximité de l'Hôtel de Ville.

« Prévus initialement au cours de l'été dernier, le déménagement du Point Information Jeunesse s'est finalement déroulé en début d'année. En effet, les travaux ont pris du retard en raison de la mise en conformité de l'accessibilité aux personnes handicapées » explique Orane Martine, responsable du Point Information Jeunesse.

Pour rappel, ce lieu d'information ouvert à tous (jeunes, parents, enseignants...) accueille de façon anonyme, gratuite et sans rendez-vous. Il renseigne sur les études, la formation professionnelle, l'emploi, le logement, la vie quotidienne, les loisirs, vacances et sports, la santé, la mobilité internationale et les programmes européens.

Le PIJ propose également la carte Avantages Jeunes, destinée aux moins de trente ans, qui permet d'obtenir des gratuités et des réductions dans tout le Jura pour des spectacles, loisirs, commerces... Il offre aussi un service de consultation sur Internet et une billetterie pour divers concerts de la région.

Résolution du problème de l'eau à Vaucluse

Le 26 juin dernier, la Municipalité, suite aux conseils de l'Agence Régionale de Santé (ARS), a pris la décision de restreindre l'usage de l'eau distribuée aux robinets des habitations de Vaucluse, à des utilisations non alimentaires.

Cette décision a fait suite à des analyses effectuées par l'ARS ayant montré la présence de substances indésirables dans l'eau pouvant entraîner une perturbation du traitement de la bactériologie au niveau du réservoir de Vaucluse.

En date du 4 juillet 2014 et suite à la concertation menée entre la Commune, la Lyonnaise des Eaux et l'ARS, la Municipalité a signé une commande à la Lyonnaise des Eaux pour rénover complètement la station de traitement de

Vaucluse (coût des travaux : 39 500 euros).

Ce traitement consiste en la mise en place d'un système permettant de stopper l'arrivée d'eaux brutes (avant traitement) sur la station lorsque celles-ci sont trop dégradées suite aux événements pluvieux. Lors de ces périodes, le hameau est toujours alimenté par la réserve de 80 m³ constituée dans le réservoir accolé à la station.

L'eau brute qui est en revanche acceptée sur la station est traitée par un filtre à charbon actif en grains, à l'instar de ce qui est pratiqué sur les stations de Montbrillant et Serger qui alimentent une grande partie de la ville de Saint-Claude.

Enfin, l'eau est toujours désinfectée par de la javel tel qu'actuellement, mais de nouveaux capteurs permettent d'éviter des à-coups au niveau de l'injection, ce qui contribue à une meilleure régularité en ce qui concerne la qualité "gustative" de l'eau distribuée.

Ces mesures sont opérationnelles depuis la fin du mois de juillet 2014.

Services Techniques
Tél. 03 84 45 79 59



Nouveaux horaires d'ouverture :

- Mardi, jeudi et vendredi : de 13h à 18h
- Mercredi : de 9h30 à 12h et de 13h à 19h
- Samedi : de 9h à 12h

Pendant les vacances scolaires :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h à 18h
- Mercredi : de 10h à 12h et de 13h à 19h

Point Information Jeunesse

30, rue du Pré

Tél. 03 84 41 42 30

Mail : saint-claude@jeunes-fc.com

www.ijsaintclaud.com

Un voyage pour les seniors avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Saint-Claude développe des actions pour aider les personnes âgées, notamment les plus isolées et les plus fragilisées, à maintenir des liens sociaux. Dans cet objectif, il poursuit son partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) via une convention signée en 2008, qui a pour projet d'aider les personnes de plus de soixante ans à partir en vacances.

Cette année encore, le CCAS organise un voyage au Lavandou dans le Var, du 20 au 27 juin 2015, destiné aux seniors de plus de soixante ans, résidents à Saint-Claude ou dans l'une des communes rattachées (Chaumont, Chevry, Cinquétral, Ranchette ou Valfin-lès-Saint-Claude).



L'an dernier, les seniors ont eu l'opportunité de partir en voyage à Port Leucate, dans l'Aude.

Les seniors seront accueillis au village de vacances "La Grande Bastide".

L'engagement de l'ANCV porte sur une offre de séjours de qualité, à moindre coût.

Pré-inscriptions et renseignements au CCAS situé au 1 rue Rosset.

Centre Communal d'Action Sociale
Tél. 03 84 41 42 52



L'Éco-Appart' : un logement pédagogique à Saint-Claude

L'Éco-Appart' de Saint-Claude, à l'initiative de la Ville, a ouvert ses portes il y a quelques mois à proximité du centre social Soleil Levant. Les contenus pédagogiques ont été réalisés en partenariat avec le Conseil général du Jura et l'ADEME.

Pourquoi ?

Pour sensibiliser de façon ludique et concrète aux éco-gestes à la maison : « Éco », pour économie et pour écologie. Baisser les radiateurs, éteindre les veilles, utiliser des ampoules basse-consommation, réparer une fuite d'eau, bien entretenir le frigo : des gestes simples qui peuvent vous faire économiser des centaines d'euros par an ! À titre d'exemple, les appareils en veille coûtent en moyenne quatre-vingt-six euros par an et par foyer. Un robinet qui goutte, c'est jusqu'à cent euros par an. Les éco-gestes font baisser vos dépenses, mais aussi, évitent le gaspillage inutile des ressources naturelles.



Comment ?

L'Éco-Appart' est un appartement aménagé, où quatre thèmes sont abordés dans les différentes pièces : l'eau, l'énergie, les déchets et l'air intérieur. Un animateur vous accueille pour vous guider dans la visite : d'une pièce à l'autre, testez vos connaissances, expérimentez et jouez. Grâce à des panneaux explicatifs, des jeux, des appareils de mesures, vous saurez tout sur les éco-gestes à réaliser chez vous, pour faire des économies et réduire votre impact sur l'environnement.

Pour qui ?

L'Éco-Appart' cible tout public : individuel, scolaire, grand public, familles... Il sert également de support pédagogique à des projets de sensibilisation menés par des acteurs du territoire : les familles participantes au Défi « Familles à énergie positive » (projet lancé par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura) ont visité l'Éco-Appart' ce mois. Un projet est en cours de discussion avec l'École élémentaire des Avignonnets dans le cadre de leur projet sur l'urbanisme et le développement durable : « Des Avignonnets aux Zavzings » (cf. p. 12).

Logement pédagogique Éco-Appart' de Saint-Claude
9, rue de Franche-Comté
Visite uniquement sur rendez-vous
Tél. 03 84 41 42 47
www.saint-claude.fr (rubrique Agenda 21)

Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Ce lieu d'échange a pour objectif d'accompagner les parents dans leur fonction parentale et de faciliter la socialisation des enfants d'âge préscolaire. Situé au centre social Soleil Levant (Avignonnets) et à l'accueil de loisirs de Chabot, le LAEP accueille les parents et enfants de moins de six ans pour des temps de jeux, d'échanges et de rencontres.

Infirmière du Conseil général du Jura et éducatrice de jeunes enfants vous attendent à l'accueil de loisirs de Chabot. Quant au centre social Soleil Levant, c'est une référente famille qui vous accueille.

Totalement gratuit et anonyme, le LAEP propose des activités tels que la Baby Gym ou encore l'éveil musical (en dehors des périodes de vacances scolaires) chaque :

- jeudi matin, de 9h15 à 11h15, au centre social Soleil Levant, espace Famille ;

- jeudi après-midi, de 14h à 16h, à l'accueil de loisirs de Chabot, section Chat Botté.

Centre social Soleil Levant (Avignonnets)
Tél. 03 84 45 22 97

Centre social Arc-en-ciel (Chabot)
Tél. 03 84 38 10 56



Libre expression des élus

Majorité

Libre expression ?

La liberté d'expression est sujet de débats depuis le massacre de Charlie Hebdo.

Cette liberté doit-elle autoriser à dire tout et n'importe quoi ? Doit-elle autoriser à insulter, moquer, tourner en dérision ce à quoi certaines personnes attachent du prix ?

On nous a enseigné que la « *liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres* ». Cela s'appelle simplement le respect. La liberté serait-elle incompatible avec le respect d'autrui ?

Les tenants d'une liberté totale la

défendent sous réserve que ce soient eux qui en définissent les contours et désignent les blasphèmes interdits et ceux autorisés.

On défend Charlie mais en même temps, on prive de parole un journaliste et un écrivain connus. Liberté à géométrie variable ?

Nul n'est tenu de partager les croyances des autres. Ça n'autorise pas pour autant à traiter celles-ci par la dérision ou la provocation.

Au nom de la laïcité, on a fait du laïcisme et de l'anticléricalisme, fabricant une nouvelle religion qui

est l'absence de religion.

Notre jeunesse est à la recherche de grandeur à laquelle s'identifier. Que lui apporte-t-on comme réponse ? La déconstruction systématique de notre patrimoine moral, culturel et religieux. Attendons-nous qu'elle se laisse entraîner sur des chemins incertains ?

Rappelons-nous la phrase d'André Malraux : « *Le XXI^{ème} siècle sera spirituel ou ne sera pas* ». Souhaitons qu'il ne le soit pas seulement sous l'angle du fanatisme.

Groupe majoritaire

Opposition

Ce que nous avons laissé, ce qu'on nous annonce

En cette période d'examen du budget communal, il est utile de rappeler les fruits de notre gestion passée pour mieux comprendre le présent.

Ce que nous avons laissé, c'est :

- un excédent de clôture, en fonctionnement, au compte administratif 2013, le dernier de notre gestion, s'élevant à 2 219 813 euros, de quoi rembourser largement l'annuité de la dette et aussi de reporter 984 772 euros sur l'exercice 2014 ;

- une dette communale en baisse de plus de 1 million d'euros, passant de 12 880 867 euros au 1^{er} janvier 2009 à 11 836 903 euros au 1^{er} janvier 2014 ;

- une stricte maîtrise des dépenses de personnel : 9 742 219 euros en 2007, 9 794 614 euros en 2013 ;

- une baisse de la taxe sur le foncier bâti de 1,5 point.

L'exercice 2014 a été beaucoup plus contraint avec des dotations de l'État en baisse, des augmentations de cotisations retraites, de la TVA et l'élection d'une nouvelle municipalité qui a peiné à maîtriser la dépense. D'où un résultat

excédentaire qui n'est plus que de 1 570 841 euros, même s'il permet encore de rembourser la dette.

2015 sera difficile. Avec 450 000 euros de dotation de l'État en moins sur ce seul exercice, est-il raisonnable d'inscrire en investissement 3,7 millions d'euros de dépenses nouvelles, ce qui est énorme ? Est-il raisonnable de perdre 180 000 euros de recettes avec une baisse de la taxe d'habitation qui aurait pu être étalée dans le temps ?

Comprenez qui pourra, mais à la sortie, la note va être salée !

Groupe d'union de la gauche.

Prochains rendez-vous culturels...

Report du spectacle Armstrong Jazz Ballet

En raison des importantes chutes de neige rendant inutilisable le Palais des Sports dans des conditions de sécurité optimales, la Ville de Saint-Claude s'est vue dans l'obligation de reporter le spectacle Armstrong Jazz Ballet programmé initialement le mardi 10 février, au jeudi 28 mai prochain.

Les détenteurs de places, abonnés ou acquéreurs individuels, voient leurs places automatiquement reconduites sur cette nouvelle date, sans démarche particulière.

Le Service Culturel municipal reste à votre écoute pour tout renseignement et vous remercie de votre compréhension.



Jeudi 28 mai à 21h, au Palais des Sports

Direction : **Géraldine Armstrong**
Gospel, blues, jazz, afro... Un hymne à la vie.

En France, peu d'artistes défendent la danse jazz. Géraldine Armstrong compte parmi les plus engagés, les meilleurs aussi. Ses deux maîtres sont des monstres sacrés : Matt Mattox, qui a formé de nombreux disciples en France et Alvin Ailey, figure de proue américaine.

Dans chacune de ses pièces, une même constante : accorder la

primauté au mouvement et au rythme, exalter les corps autour du blues, du swing ou du gospel avec une richesse alternative, une vibration, une sensualité irradiantes.

Sa fine équipe de danseurs interprètes communie avec le public. On vit, on meurt, on s'aime, on se hait dans cette danse de la vie !

Billetterie ouverte au Service Culturel municipal :
1, avenue de Belfort
Tarif normal : 27 €
Tarif réduit : 21 €

Exposition de Roxanne Duraffourg, peinture



C'est avec un plaisir non dissimulé que la Ville accueille Roxane Duraffourg au Caveau des artistes, du 4 avril au 30 mai. Roxane est issue d'une famille d'artistes peintres bien connue des Sanclaudiens puisque Jean Duraffourg, dit Yaude, n'est autre que son père.

Passionnée d'histoire de l'art et d'histoire médiévale, elle a d'abord pratiqué l'enluminure avant de s'orienter vers la peinture.

Elle utilise des techniques diverses : aquarelle, fusain, graphite, pastel. Roxane puise son inspiration des paysages, de la nature : fleurs, fruits ou même légumes. Le fil conducteur, souvent, est le travail en série pour créer une évolution et un effet de construction géométrique.

Installée dans le Berry depuis sept ans, Roxane Duraffourg reste attachée à la terre familiale. Cette exposition est donc source d'émotions pour elle et pour nous.

Exposition ouverte du 4 avril au 30 mai, aux jours et horaires suivants :

- Jusqu'au 30 avril :
 - en période de vacances scolaires (toutes zones confondues) : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
 - hors période de vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 15h à 18h. Le samedi, de 10h à 12h30.
- À partir du 1^{er} mai : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermée les jours fériés).

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme :
1, avenue de Belfort.

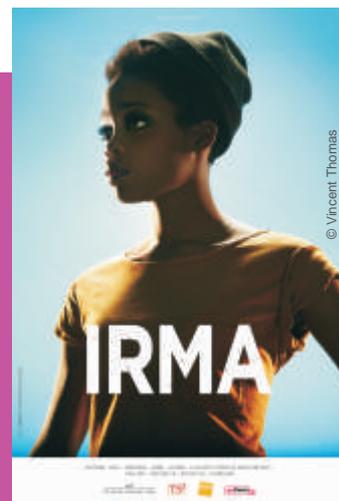
Entrée libre.
Service Culturel municipal
Tél. 03 84 41 42 62

Irma

Mercredi 22 avril à 21h, au Palais des Sports

On décrit souvent l'histoire d'Irma comme un conte de fées. Certes, cette jeune artiste originaire du Cameroun a connu un succès fulgurant grâce aux soutiens des internautes et d'un label communautaire. Mais Irma c'est surtout, une véritable artiste aux talents et choix musicaux affirmés.

Compositeur, interprète, musicienne multi-instrumentiste, Irma est une artiste complète qui sait ce qu'elle veut et ce qu'elle ne veut pas. « I know » lui a permis d'enregistrer un album et d'effectuer une tournée européenne. Loin de se laisser happer par les lauriers et le système, Irma s'est envolée seule pour New-York pour créer son second opus. Cet album est comme un film de cinéma : treize chansons,



treize histoires aux mélodies finement orchestrées, secouées par des rythmes puissants, une voix intense, précise et sans artifice. Irma, entourée de ses musiciens, vous emmène dans son univers : un concert intimiste, généreux et exigeant, aux sonorités soul et folk.

Billetterie ouverte à partir du mercredi 25 mars au Service Culturel municipal :
1, avenue de Belfort
Tarif normal : 27 €
Tarif réduit : 21 €

Improbiz, théâtre d'improvisation

Samedi 11 avril à 20h30, à la Salle des Fêtes

Improbiz, collectif d'improvisateurs bisontins. Face à la cruauté du monde, ils combattent avec le rire. Car ils n'aiment pas la cruauté. Mais ils aiment le monde. Et ouais...

Vous leur donnez un thème et ces comédiens amateurs en font toute une histoire se transformant en chevalier, en astronaute ou en hippocampe.

Billetterie ouverte à partir du mercredi 11 mars au Service Culturel municipal :
1, avenue de Belfort
Tarif unique : 5 €

Pour ce soir, on improvise...

Vous leur donnez un thème, et ils en font toute une histoire, se transformant en chevalier, en astronaute ou en hippocampe.

IMPROBIZ est une troupe de comédiens amateurs et propose des spectacles d'improvisation théâtrale.

Contact: improbiz@outlook.fr



* Le tarif réduit est destiné aux scolaires, étudiants, titulaires de la carte Avantages Jeunes, retraités, handicapés, demandeurs d'emploi, groupes ou comités d'entreprises de plus de dix personnes (sauf pour le Théâtre de la Maison du peuple : vente maximum de cinq billets par personne, en raison du nombre restreint de places dans cette salle).

Projet scolaire « Des Avignonnets aux Zavzings »

Depuis le début de l'année scolaire, deux classes de l'école élémentaire des Avignonnets apprennent à mieux connaître leur quartier, dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, sur le thème « Paysage et urbanisme ».

Les élèves s'investissent dans ce projet : visite des archives municipales, interviews des habitants, sorties découverte du paysage, fabrication d'une maquette évolutive du quartier... En mars, les enfants partent même explorer le quartier de la Duchère, à Lyon, réhabilité en éco-

quartier, afin d'alimenter leur réflexion sur l'avenir de leur lieu de vie.

L'ensemble fera l'objet d'un film réalisé par Loïc Coat, avec un scénario imaginé par les enfants eux-mêmes.

Ce projet est financé par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura via les Régions Rhône-Alpes et Franche-Comté pour les animations et le matériel, ainsi que par la Ville de Saint-Claude via l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Pour suivre le projet : www.ecoles20142015.blogspot.ch, rubrique « École des Avignonnets »

Contact : Pascal Lopez, Directeur de l'école élémentaire des Avignonnets

39, rue Henri Dunant
Tél. 03 84 45 14 77

Mail : escm2salle9zavzings@orange.fr



Les Soufflaculs sur le thème des régions de France

En début d'année, la rédaction a rencontré Nathalie Pernin, présidente de l'association Les Souffl's, et Marie-Claude Pernin, secrétaire de l'association, afin de tout savoir sur la prochaine édition des Soufflaculs...

Le samedi 18 avril, en centre-ville, ce sont près d'une dizaine de chars qui défilent pour la grande parade des Soufflaculs sur le thème des régions de France. « Un thème qui colle parfaitement à l'actualité » affirme Nathalie Pernin.

Des associations mobilisées



Marie-Claude Pernin, secrétaire, et Nathalie Pernin, présidente de l'association Les Souffl's.

L'association Les Souffl's, qui a presque doublé son effectif en un an et compte aujourd'hui une vingtaine de membres, se réunit régulièrement et prépare depuis plusieurs mois cette toute nouvelle édition. Pour perpétuer cette tradition de

longue date, diverses associations sanclaudiennes (Football Club Saint-Claude Rugby, Arts Plastiques du Haut-Jura, Union des Commerçants Indépendants...) se mobilisent en participant à l'événement via la construction d'un char. Et cette année encore, les Soufflaculs de Nontron seront de la partie !

Une animation inédite

De nombreuses animations seront également organisées tout au long de journée : spectacle de magie, démonstration de zumba, concerts... « Afin que chacun puisse participer et ainsi être acteur des Soufflaculs - et non plus uniquement spectateur - nous proposons une animation inédite pour cette édition 2015 : la construction d'un Soufflacul géant en ballon sur la Place du 9 avril 1944 à partir de 13h30. Nous espérons vivement que chacun y apportera sa contribution » explique Marie-Claude Pernin. « Toujours dans l'optique de donner l'opportunité à chacun de participer, les commerçants ont aussi été invités à décorer leur vitrine avec des Soufflaculs en ballon. Une véritable promotion de la fête en amont » ajoute Nathalie Pernin.

C'est ainsi que, comme chaque année, une marée de chemises blanches, une pluie de confettis et un tonnerre d'applaudissements vont s'abattre sur la ville, à l'occasion du carnaval des Soufflaculs. Pour l'occasion, les chars, dont le légendaire char du roi, vont côtoyer fanfares, animations et majorettes... Le soir, c'est un feu d'artifice et la traditionnelle incinération du roi qui clôturera cette journée de festivités. Venez nombreux !

Association Les Souffl's

Tél. 06 47 61 12 82

soufflaculs39200@gmail.com

www.soufflaculs.fr

Les Soufflaculs, le programme !

Samedi 18 avril

- 8h30 : réveil par les Cors de chasse (dans les quartiers de la ville)
- Toute la matinée : vente de magnets, autocollants, porte-clés... (sur le marché et dans les rues de la ville)
- 11h - 1h : restauration & buvette, animation DJ « Sono Disco Sound » (sous le chapiteau, Place du 9 avril 1944)
- 13h30 : construction d'un Soufflacul géant en ballon (Place du 9 avril 1944)
- 14h - 15h : groupe folklorique portugais (sur podium, Place du 9 avril 1944)
- 15h30 - 18h : parade des Soufflaculs sur le thème des régions de France (1 tour ; départ : rue Voltaire / arrivée : Place du 9 avril 1944)
- 18h - 18h45 : concert de l'orchestre Les Improbables, du Conservatoire de musique (sur podium, Place du 9 avril 1944)
- 18h45 : démonstration de zumba (Place du 9 avril 1944)
- 21h : spectacle de magie avec La Boîte à Magie (Place Voltaire)
- 21h30 : retraite aux flambeaux (départ devant l'Hôtel de Ville) / char du roi
- 22h : feu d'artifice (Place Voltaire)
- 22h30 : incinération du roi (Place Voltaire)

Louez la traditionnelle tenue du Soufflacul !

À partir du mercredi 8 avril, du lundi au samedi, de 14h à 18h30.

Les jeudis, de 9h à 12h.

À l'ex-pharmacie Daudier : 45, rue du Pré.

Location (chemise et bonnet uniquement) : 4 €.

Caution : 30 €.

Modalités de restitution précisées lors de la location.

Les masques et rubans ne sont pas loués.

